



SYMBIOSE
ETUDE EXPERIMENTATION FORMATION
AGROBIOLOGIE

Le 4 mai 2009

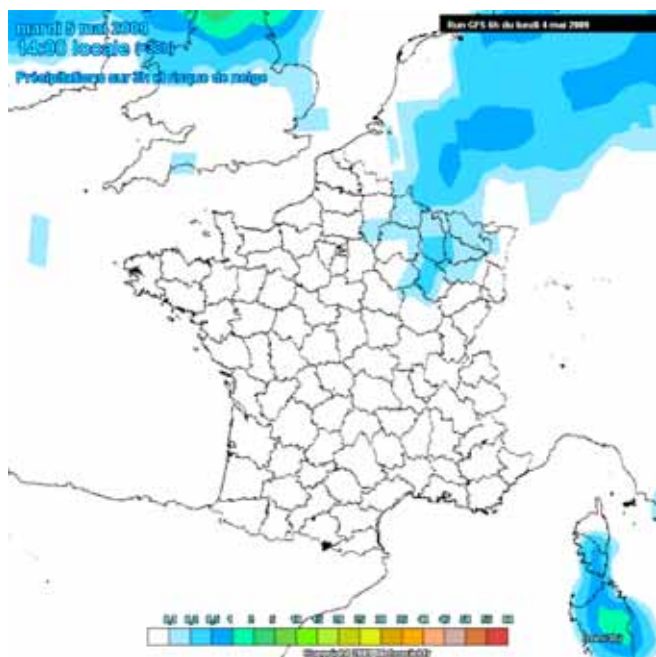
BULLETIN INDICATIONS SAISONNIERES 2009 N°3

Bonjour

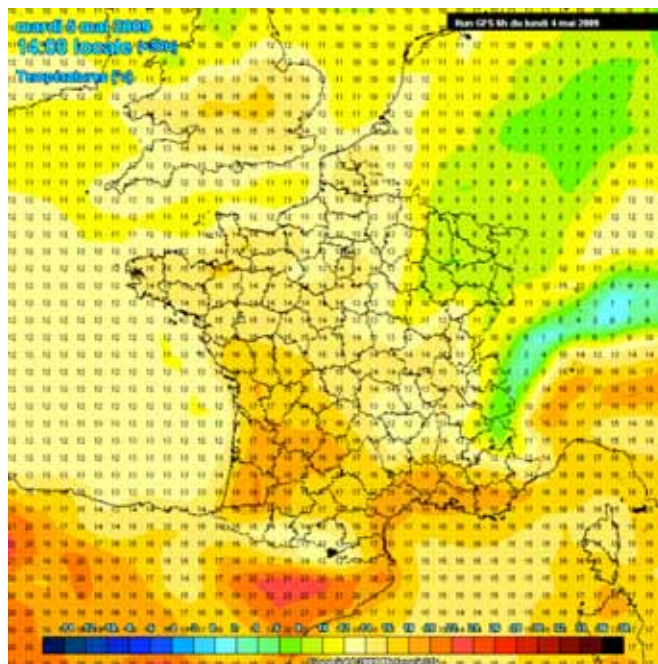
1°- Météo des jours et semaines à venir et évolution de la végétation :

Comme prévu, nous avons eu sur la majorité de la France des pluies importantes le samedi (jour de la Nouvelle Lune) et le lendemain. Pour la zone Midi Méditerranéen, les pluies avaient déjà été importantes depuis plusieurs semaines ainsi que dans le Sud-Ouest. Là encore, c'est ce que nous avons pressenti dans notre précédent bulletin.

Ci-dessous, voici à nouveau les cartes Météociel pour mardi 5 mai à 14 h 00. **Beaucoup d'entre vous n'avaient pas remarqué le lien Internet en dessous** qui vous permet d'accéder à ces cartes et à visualiser l'évolution sur les 8 jours suivants (attention, fiabilité seulement à 3 jours).



[Précipitations sur 7 jours et demi](#)



[Températures sur 7 jours et demi](#)

La tendance des jours prochains est à un net réchauffement. Le temps devrait être d'abord orageux en début de semaine, puis de plus en plus chaud et sec. Cette fois-ci, l'Aquitaine et le Midi devraient eux aussi être secs.

On peut s'attendre ensuite à une évolution orageuse au moment de la Pleine Lune (samedi 9 mai). La semaine qui suit (semaine 20) pourrait être nettement plus fraîche.

La vigne a poussé et nous voyons généralement entre 3 et 8 feuilles suivant les localités et les cépages.

2°- Conséquences pour le début de la saison :

1. Application du Compost Liquide et d'Actigrains :

Beaucoup d'entre vous ont effectué leurs applications la semaine dernière, juste avant la Nouvelle Lune, et ils ont bien fait. Même si le sol était sec au moment de l'application, les pluies de la nouvelle lune lui ont été très bénéfiques. Nous devrions en observer le résultat dans les semaines à venir.

Pour ceux d'entre vous (encore nombreux) qui ne l'ont pas encore fait, nous sommes toujours en bonnes conditions. Le sol devrait rester humide encore un moment. Mais d'autres travaux vont venir (entretien du sol, ébourgeonnage, puis relevage, etc...). Ce travail peut encore être effectué sans problème jusqu'au mois de juin.

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19 symbiose.nrj@orange.fr

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B

Symbiose - 71160 SAINT AGNAN - 03 85 53 82 88

Pour les indications de préparation, reportez-vous à notre précédent bulletin et aux documents joints aux produits concernés.

Détail important :

Nous avons enrichi l'Humigène Bioalgue en Molybdène et en Cobalt, minéraux souvent présents en quantité insuffisante dans nos sols, et importants pour le bon fonctionnement des bactéries fixatrices d'azote. Cet ajout a été très bénéfique à l'effet de l'Actigrains auquel nous rajoutons maintenant ce produit (à 2 litres/ha) au lieu du Bioalgue (à 4 litres/ha). Mais nous nous sommes aperçus également qu'il ralentissait le déroulement des fermentations du Compost Liquide. Ce n'est pas forcément gênant, mais nous souhaitons garder les caractéristiques des années antérieures qui constituent nos références.

Par conséquent, nous avons décidé de revenir à l'ancienne formule de l'Humigène Bioalgue pour le Compost Liquide (étiquette maintenant sur fond bleu) et de garder la dernière, enrichie en Mo et Co, pour l'Actigrains. C'est ce que vous trouverez sur vos prochaines livraisons.

3°- Interventions à prévoir :

1. Mildiou et Black Rot :

Les traitements base cuivre ont déjà débuté avant la Nouvelle Lune (samedi 25 avril) dans les zones les plus précoces et les plus sensibles (Bordelais entre autres) ainsi que dans les secteurs à Black Rot, qui nécessite toujours de débiter vers 2-3 feuilles, donc avant le début des traitements Mildiou (vers 5-6 feuilles)

Mais dans la majorité des situations, il était encore trop tôt pour traiter contre le Mildiou.

A présent, il est nécessaire de le faire pratiquement partout. La pression n'est pas encore très forte, mais nous avons l'expérience que les choses peuvent changer en quelques jours, en particulier si quelques taches sortent en fin de semaine (comme le prévoit VITI FLASH pour la Bourgogne) au moment d'épisodes orageux.

Nous avons différentes possibilités :

- Si on veut éviter tout apport cuprique, pour réserver le cuivre à des moments plus sensibles, on peut débiter avec la bouillie base ULMASUD : **KANNE 4 litres/ha + ULMASUD 4 kg/ha + SOUFRE BIOFA ou SODIEX 6 kg/ha (0 gramme de cuivre métal)**. Notons que nous ne conseillons pas de réduction de dose sur cette bouillie.
- Sinon, nous conseillons de débiter avec une bouillie cuprique peu dosée : **BOUILLIE BORDELAISE 1 kg/ha + SILICUIVRE 1 litre/ha + SOUFRE BIOFA ou SODIEX 6 kg/ha (263 grammes/ha de cuivre métal)** Nous conseillons également d'y rajouter du **MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha** en cas de menace de forte pluie. C'est celle qui nous donnera le plus de sécurité.
- Il est encore possible de différer l'emploi du Silicuire compte tenu de la faible pression actuelle, mais dans ce cas, appliquez **au moins 2 kg/ha de Bouillie Bordelaise (400 grammes de cuivre métal)**.

Pour ceux d'entre vous qui ont besoin de Bore, le rajout de **MYR BORE** est plutôt conseillé à l'occasion du prochain traitement (plus de feuilles = meilleure absorption). **Dose : 2 litres/ha**. Rappelons que le Bore a un rôle très important dans la plante, assez proche de celui de la Potasse (transport des sucres et des métabolites, résistance épidermique en relation avec Calcium et Silicium, meilleure nouaison...). L'utilité de cet élément est sous-estimée alors que les carences dans les sols sont très répandues. Attention ! Il ne faut pas le mélanger avec la bouillie ULMASUD.

Secteurs à Black Rot: Remplacez pour le moment, et encore pour le traitement suivant, le SILICUIVRE par le **SILIZINC aux mêmes doses**. Un ajout de **PURIN DE PRÊLE à 3 litres/ha** peut être également utile.

2. Oïdium :

Il ne vous aura sans doute pas échappé que le début de saison que nous connaissons, assez sec dans les 2/3 nord de la France, pourrait favoriser l'Oïdium, ceci même si les modèles de prévision (moins fiables que ceux du Mildiou) n'observent pas de forte pression actuellement. Ceci est dû au fait que l'Oïdium possède dans la nature des ennemis naturels, mais qui ne se développent bien que par temps pluvieux (recherches réalisés par l'INRA de Bordeaux, mais non publiées à ma connaissance).

Il conviendra donc de réaliser une bonne protection à partir de maintenant. La base est toujours le Soufre.

Pour le **SOUFRE BIOFA ou le SODIEX**, nous conseillons d'augmenter les doses d'1 kg/ha à chaque traitement, pour arriver à **8 kg/ha au troisième traitement**. Nous sommes encore trop tôt pour effectuer des poudrages.

Par temps couvert, nous conseillons d'utiliser le STILAC à 3 kg/ha en complément d'une dose réduite de Soufre (moitié de la dose habituelle). Attention : ce produit doit gonfler dans l'eau sans agitation pendant _ d'heure lorsque vous préparez la bouillie. Versez-le sur l'eau en premier, lentement et sans agiter, et ne rajoutez les autres constituants de la bouillie

que lorsqu'il est bien délayé. Par précaution, filtrez à 100 µ (0,1 mm) en remplissant votre pulvérisateur s'il reste des grumeaux.

Le Fénugrec et Lactosérum ont chacun une action connue et documentée contre le champignon. Par temps couvert, le Soufre est moins actif et les actions complémentaires sont bienvenues. L'AIVB Languedoc-Roussillon (Nicolas CONSTANT) dans un document daté de 2008 écrit ceci au sujet du lactosérum :

PETIT LAIT

Ces produits sont depuis longtemps utilisés de façon empirique par les biodynamistes. Depuis quelques années, des expérimentations ont apporté des précisions quant aux conditions d'efficacité de ces produits ainsi qu'à leur mode d'action

Nature du produit : lait ou petit lait (lactosérum) de vache

Statut réglementaire : ce produit ne bénéficie d'aucune homologation. Il ne peut donc être utilisé par les producteurs. Par contre, le ministère de l'agriculture travaille à la rédaction d'un arrêté portant sur les « préparations naturelles peu préoccupantes », dont les produits autorisés pour l'alimentation humaine devraient faire partie. Dans un avenir proche, ces produits devraient pouvoir bénéficier d'une autorisation d'usage en agriculture.

Mode d'action : comme souvent dans les produits d'origine naturelle, il s'agit de produits complexes. Plusieurs composés du lait, principalement la lactoperoxydase, produiraient des radicaux libres sous l'effet du rayonnement. Ces radicaux libres auraient un effet de destruction des hyphes. La lactoferrine, protéine, agirait sur les ruptures des conidies. Ces produits ont donc des effets curatifs sur l'oïdium. L'effet de la lactoperoxydase dépend des conditions climatiques (ensoleillement) contrairement à la lactoferrine, active quelque soient les conditions climatiques.

Par temps couvert, il est conseillé de resserrer les traitements et d'augmenter la concentration de produit (Crisp, 2006-3).

Le mode d'action strictement de contact impose la plus grande rigueur dans la qualité de pulvérisation et une cadence de traitement inférieure à 14 jours pour optimiser l'efficacité du traitement.

Rappelons que le STILAC (comme d'ailleurs tous les produits de notre gamme classés « engrais ») n'est pas un produit phytosanitaire et ne peut être conseillé pour un tel usage.

3. Insectes :

Nous avons connu ce printemps une attaque importante de chenilles coupe-bourgeons (essentiellement Boarmie) comparable à celle de 2003. Elle est arrivée nettement après le débourrement.

Le plus souvent, même si les chenilles sont encore présentes, leur attaque n'a plus de nouvelles conséquences, car la vigne est à un stade maintenant plus avancé. Mais les chenilles doivent encore être contenues dans les secteurs les plus attaqués où les contre-bourgeons de remplacement peuvent encore être mangés, ainsi que dans les secteurs tardifs.

Le Bacillus Thuringiensis a une action sur ces chenilles, comme d'ailleurs sur presque tous les lépidoptères. Mais aucun n'a d'homologation officielle contre la Boarmie en France. Il en est de même du Spinosad (Success 4) qui n'a lui non plus aucune d'homologation contre ce ravageur. De plus, ce dernier produit a le défaut de toucher d'autres insectes non cibles, et ceci pendant toute sa durée d'action.

Comme il faut bien agir en bio, nous conseillons **XENTARI 1 kg/ha + SUCRE ou MELASSE 1 kg/ha** appliqué de préférence en fin de journée. La température, qui est un facteur limitant d'utilisation des Bt, devrait être suffisante maintenant (15°C au crépuscule). Mais le mieux serait de le traiter dès les éclosions ou lorsque les chenilles sont très jeunes, c'est-à-dire en septembre-octobre (avant ou



après vendanges), époque où on ne pense guère à ce ravageur...

Pour favoriser une meilleure reprise des bourgeons, vous pouvez appliquer, sur les parcelles les plus atteintes, le mélange **COSYNOL REPRISE 2 litres/ha + BIOFALGUE 2 litres/ha**. Cette application ne doit pas être mélangée avec une bouillie ULMASUD, comme d'ailleurs tous les engrais foliaires d'oligoéléments.

Ver de la grappe Surveillez bien vos pièges à Cochylys et Eudémis. La pression du ver (surtout Eudémis) semble maintenant en augmentation après sa quasi-disparition de plusieurs régions en 2003. Si un traitement est nécessaire en 1^{ère} génération, utilisez **XENTARI seul à 0,75 kg/ha + Sucre ou Mélasse mêmes doses**. Le produit peut toutefois agir seul sans ces adjuvants. Traitement 10 à 20 jours après le pic du vol suivant la température (le délai est d'autant plus court qu'il fait plus chaud). Le positionnement doit intervenir lorsque les glomérules apparaissent, bien que le XENTARI puisse être utilisé sur des chenilles plus âgées que les anciens Bt.

4°- Essais « microbien » et « Silicivivre »

Pour ceux qui participent à un de nos essais OSEO (essai « microbien » ou essai « Silicivivre »), merci de nous tenir au courant de la mise en place de vos traitements. Suivant celui qui vous suit, vous appelez à ce sujet Robert CASENOVE – 06 30 63 22 19, mail robert.casenove@wanadoo.fr, ou Jacques MOREAU – 06 07 89 05 77, mail sarl.jmoreau@orange.fr. Nous devons aussi recevoir votre convention d'essai signée. Merci de nous la renvoyer à SARL JACQUES MOREAU si ce n'est déjà fait.

Merci de votre intérêt et de votre fidélité.

L'équipe de SYMBIOSE
Noël – Robert - Jacques

N.b. : Nous vous envoyons maintenant ce document sous en-tête SYMBIOSE qui est maintenant notre « firme-service » pour les conseils et prestations (méthode GEOPHILE).

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant l'annexe I du règlement CE 2092/91 modifié, en cas de danger immédiat menaçant la culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II-B du règlement.

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19 symbiose.nrj@orange.fr

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B

R. C. S. 71160 SAINT AGNAN - 71160 SAINT AGNAN